

## Charte des Droits et des Engagements de l'Adhérent

1. Je suis à jour de ma cotisation.
2. Je respecte la procédure d'inscription indiquée dans le programme lorsque je veux m'inscrire à une activité.
3. Je réponds rapidement aux invitations des différents événements organisés par Berlin Accueil afin d'en faciliter l'organisation et d'éviter le travail de relance.
4. Je participe dans la bonne humeur aux activités de Berlin Accueil, conscient du travail bénévole accompli par les responsables des différentes activités, et dans le respect des règles de sécurité.
5. Je préviens le responsable de l'activité en cas de désistement, tout particulièrement lors d'occasions telles que sortie ou repas.
6. Je m'engage à payer la participation du guide, en cas d'annulation, si aucun remplaçant n'a été trouvé ou si j'annule moins de 24h avant.
7. Je m'engage à être ponctuel aux activités et à ne pas perturber le bon déroulement de ces dernières.
8. Je m'engage à respecter les membres et animateurs, les règles de courtoisie et de bon fonctionnement, dans le cadre des activités et événements organisés par Berlin Accueil, ainsi que sur les réseaux sociaux de l'association.
9. Je mets à jour ma fiche d'adhésion sur le site Internet, modifie mes coordonnées en me connectant sur le site Internet de Berlin Accueil ou en prévenant le bureau ([info.berlin.accueil@gmail.com](mailto:info.berlin.accueil@gmail.com)) de tout changement d'adresse ou autres coordonnées, téléphone, e-mail... afin, entre autres, de continuer à recevoir les programmes et autres courriers.
10. Je n'utilise pas les listes de diffusion ou l'annuaire des membres à des fins commerciales, professionnelles ou personnelles, notamment pour des ventes à domicile.
11. Je m'engage à être assuré à titre personnel en Responsabilité Civile et Accident pour l'ensemble des risques liés à ma participation, ou à celle de ma famille, à toutes les activités et sorties organisées par Berlin Accueil.
12. Je dégage Berlin Accueil de toute responsabilité en cas d'incident ou accident survenant lors des activités ou des sorties proposées dans le cadre de l'Association.
13. Je peux être radié de l'Association si cette charte n'est pas respectée.
14. Je suis maintenant un adhérent averti et je m'engage à respecter ces règles.